

*Bien vouloir ne pas reproduire
sans autorisation de l'auteur !*

L'adverbe variable « tout », une impossibilité

Hélène Carrière et Raymond Claude Roy, Ph.D.

*Groupe FRAMÉE de recherche en grammaire et
didactique du français
de l'Université du Québec à Chicoutimi
<http://www.ens.uqac.ca/dse/framee/>*

**Document didactique
Fascicule 13**

Mai 1999

© **Les Éditions du Département des sciences de l'éducation**
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Canada

ISBN-2-920952-63-3

Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.

Fascicule 13

– 2 –

L'adverbe variable « tout », une impossibilité

par

Hélène Carrière et

Raymond Claude Roy

Université du Québec à Chicoutimi

Si Gustave Guillaume se disait le plus grammairien des linguistes et le plus linguiste des grammairiens, nous avons, nous, à nous présenter comme des didacticiens préoccupés de grammaire. Notre orientation a une influence marquée, sur la terminologie que nous utilisons d'abord, sur les objectifs de nos travaux de recherche ensuite.

En effet, nous poursuivons des objectifs immédiats, pratiques, d'explications simples et claires nous démarquant de la profondeur de compréhension recherchée par la linguistique. Il nous suffit que les explications trouvées nous permettent des enseignements clairs et efficaces menant à une maîtrise « effective » (vous voyez comme notre terminologie est peu linguistique) nos apprenants.

De plus, la terminologie que nous utilisons est empruntée avant tout à la grammaire scolaire et aux théories de l'apprentissage, dans notre cas, cognitives surtout. Nous avons tenté de réduire quelque peu ces distances d'avec la linguistique, mais nous sommes bien conscients que la marge reste grande.

Je laisse madame Hélène Carrière, assistante d'enseignement chargée de cours et étudiante de deuxième cycle à l'Université du Québec à Chicoutimi, le soin de présenter les résultats des travaux de recherche qu'elle a mené dans le cadre de son mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation.

Le thème sur lequel porte ce compte rendu de recherche est celui de l'accord de l'adverbe variable « tout ». La règle en question est formulée de la façon suivante par Maurice Grevisse dans son *Bon usage* (1980):

Tout, adverbe, varie en genre et en nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un h aspiré (#986).

Grevisse utilise les exemples suivants pour illustrer la règle (acétate 1): (1) La flamme est **toute** prête (Rac. Iphig., III, 5). (2) Elles sont **toutes** honteuses (Grevisse). Dans ces phrases, les adjectifs que sont « prête » et « honteuse » tirent leur genre et leur nombre de leur accord à titre d'attribut avec le sujet de la phrase. L'adverbe « tout » adopte le genre et le nombre de l'adjectif qu'il accompagne.

Cette règle instituant un adverbe « tout » parfois variable ne peut que paraître suspecte, même à l'esprit le moins exigeant. Tout d'abord les adverbes ne sont-ils pas invariables par nature! De plus, il arrive à certains auteurs, et parmi les meilleurs, de ne pas respecter la règle. Grevisse lui-même présente des exemples d'emplois dans lesquels les auteurs ont fait fi de la règle. [Ce sont les exemples (3), (4) et (5) de l'acétate.] Ces difficultés, et quelques autres, nous ont amené à entreprendre un examen attentif de la règle d'accord d'un supposé adverbe « tout », parfois variable.

L'examen projeté ne pouvait avoir comme point de départ qu'une analyse des différentes natures que peut prendre le mot tout. Cette analyse devait d'ailleurs livrer, comme vous le verrez, une clef essentielle à la réflexion.

Le mot tout est par essence un adjectif. Ce qu'il est dans les emplois:

- (6) **Toute** la ville.
- (7) **Tous** les hommes.

Le grammairien Grevisse attribue aux mots « tout » de ces deux emplois des natures différentes. Pour lui, le « tout » de « toute la ville » a nature d'adjectif qualificatif, tandis que le « tout » de « tous les hommes » a nature d'adjectif déterminatif indéfini.

La nuance conceptuelle qui fonde cette distinction de nature se montre bien en référence aux concepts, vous diriez signifié, de totalité interne et de totalité externe de ces mots « tout ». En effet, dans l'exemple (6) *Toute la ville*, la ville est vue dans l'étendue de ce qu'elle est en elle-même, de ce qu'elle comporte à l'interne. Référant à l'entier de ce qu'est proprement la ville, le mot tout prend une nature d'adjectif qualificatif, de la même façon que les autres adjectifs que sont les mots « grande », « belle » et « agréable » tirent leur nature d'adjectif qualificatif du fait qu'elles traduisent des caractéristiques propres, internes, de l'être ou de l'objet auquel on les attribue.

Par contre, dans un exemple comme « Toutes les villes », les villes sont vues comme un ensemble d'objets, soit donc dans leur totalité externe, c'est-à-dire dans une totalité saisissant les objets « villes » de l'extérieur. C'est cet abord conceptuel du mot « tout » qui fonde sa nature de déterminant ou d'adjectif déterminatif dit indéfini. En cela, le « tout » de « Toutes les villes », comme celui de l'exemple (7) *Tous les hommes*, rejoint en nature ces autres adjectifs déterminatifs que sont « ma » dans « ma ville », « ce » dans « cette ville », « chaque » dans « chaque ville », « plusieurs » dans « plusieurs villes », tous ces adjectifs traduisant une saisie conceptuelle ou une référence externe. Dans « ma ville » par exemple, l'adjectif déterminatif possessif « ma » traduit une référence externe de ville à ma personne. La nature d'adjectif déterminatif du mot « ma » lui vient de son abord conceptuel externe, de sa saisie de référence. Il en est de même du « tout » de « Toutes les villes » et de « Tous les hommes » dont la saisie conceptuelle de totalité est de nature externe.

Le fait de conséquence à retenir de ces distinctions est que le signifié de totalité interne de l'adjectif qualificatif « tout » confine le mot « tout », dans cette nature, aux emplois du singulier; une modification du nombre de « tout » entraîne le passage à un signifié de totalité externe et à un changement de nature.

L'adjectif indéfini, quant à lui, même s'il se présente d'abord sous les formes du pluriel « tous » et « toutes », s'emploie parfois au singulier comme adjectif indéfini. Comme le montrent les exemples (8) et (9), la construction des emplois n'est toutefois pas la même: le « tout » de « Tout homme » ne signifie pas ce que signifierait le « tout » de « Tout l'homme ». Dans l'emploi (8) du singulier « Tout homme », « tout » prend une valeur de nombre approchant celle du pluriel, par son expression en extensité, laquelle n'est probablement pas sans rejoindre l'extensité des singuliers des articles « un » et « le ».

Par dérivation, le mot « tout » s'emploie encore comme nom:

- (10) Le fonctionnaire examina le **tout** (J. Romains, Les Hommes de bonne volonté). »
- (11) Plusieurs **touts** distincts les uns des autres (Ac. dans Grevisse).

Le « tout » de l'exemple (11) conserve nettement, à l'examen, la valeur de totalité interne des emplois de « tout » comme adjectif qualificatif. La curiosité est que l'emploi au pluriel ne prive pas le mot « tout » de son concept, ou signifié, de totalité interne, qu'il conserve.

Il ne pouvait évidemment en être autrement: le nom est un mot à genre fixe et à nombre variable. La variation de nombre n'affecte pas le signifié de départ qu'elle ne fait qu'attribuer à plusieurs instances. Au pluriel, le concept originel est vu dans la multiplicité: ainsi, le mot « table » reproduit dans « des tables » le même signifié que dans « une table ».

Fait intéressant, la forme du pluriel du nom « tout » vient apporter une confirmation à cette analyse. En effet, le pluriel du nom « tout » a pour orthographe d'accord « t-o-u-t-s ». Cette orthographe, différente du pluriel « tous » des adjectifs et des pronoms, laisse bien voir que le pluriel d'un nom commun, et de « tout » employé comme nom commun, ne fait qu'introduire l'idée de multiplicité du concept ou du signifié de la forme du singulier.

En résumé, le mot « tout » dérive ses emplois de nom commun du signifié de l'adjectif qualificatif « tout », dont il conserve le concept de totalité interne.

Par dérivation toujours, le mot « tout » s'emploie aussi comme pronom:

- (12) Ils ne mouraient pas **tous**, mais **tous** étaient frappés (La Fontaine).
(13) **Toutes** se retournaient.
(14) **Tout** va bien.

Les formes du pronom indéfini « tout » sont « tous », « toutes » au pluriel, et « tout » au singulier. Il est à remarquer d'abord qu'il n'existe pas de forme pour le féminin singulier, qu'ensuite, ces emplois dérivent de par leur signifié de totalité externe des emplois de l'adjectif indéfini « tout ». Les pronoms « tous » et « toutes » comptabilisent de la même façon que le tout de « toutes les villes » et de « tous les hommes ». La grammaire traditionnelle les identifie d'ailleurs et à juste titre comme des pronoms indéfinis.

Le pronom du singulier [tu] (t-o-u-t), quant à lui, traduit par son effet englobant le signifié de totalité externe qu'il porte. Dans cet emploi, celui de l'exemple (14) *Tout va bien*, le mot « tout » réfère à des composantes, à des parties. Ce « tout » serait du genre neutre et à ce titre une sorte de genre majeur de l'inanimé. Ce serait d'ailleurs justement le fait que ce singulier « tout » soit un neutre qui expliquerait l'absence de forme du féminin singulier, le neutre ayant comme caractéristique de ne présenter qu'une forme.

En résumé, le mot « tout » dérive ses emplois de pronoms du signifié de l'adjectif indéfini « tout », dont il conserve le concept de totalité externe.

Il n'y a rien d'étonnant au demeurant à ces dérivations d'adjectif qualificatif à nom et d'adjectif déterminatif indéfini à pronom. De pareilles dérivations sont habituelles: des formes des adjectifs qualificatifs sont tirées « le beau », « l'utile » et « l'agréable »; tandis que les adjectifs déterminatifs livrent pour leur part des pronoms dérivés comme « le mien », « la mienne », « celui-ci », « celle-ci ». Si les dérivations des adjectifs « tout » à des natures de nom et de pronom n'a rien pour étonner, l'examen n'en était pas moins utile à la compréhension et méritait d'être mené.

« Tout » s'emploie également comme adverbe:

- (15) **Tout** simplement.

C'est là l'emploi le plus net de « tout » comme adverbe, lorsqu'il accompagne un adverbe. La grammaire traditionnelle donne à cet adverbe une valeur d'intensité. Cette valeur serait dérivée du concept de totalité. Le concept de totalité comporte en effet une nette référence à quantité, et le signifié de quantité est apte à produire dans un mouvement de dérivation, un emploi comme adverbe d'intensité; le mouvement de dérivation permettrait à l'adjectif indéfini « tout » d'assumer par un effet de simplification (ou de généralisation) de son concept de totalité la nature et la fonction d'un adverbe. De la même façon, l'adjectif indéfini « quelque » livre par dérivation un adverbe « quelque », le mouvement de dérivation privant le concept de « petit nombre

indéterminé » de l'adjectif « quelque » de la portion concrète de son signifié pour n'en conserver, comme adverbe, que le signifié d'indétermination.

Nous sommes incapables pour le moment de préciser si la dérivation origine de l'adjectif indéfini et du concept de totalité externe, à la façon du mot « quelque » ou de l'adjectif qualificatif et du concept de totalité interne, à la façon de l'adjectif qualificatif « fort » dérivant à nature d'adverbe dans « un fort beau garçon ».

L'emploi de l'exemple (16) *Tout contre ce mur blanc* est moins fréquemment relevé, du moins dans les grammaires scolaires. La question qui se pose est celle du rapport ou de la fonction du mot « tout » au mot « contre ». Pour traiter ce problème en terme d'incidence, ainsi que vous le feriez sans doute, il nous apparaît que la préposition « contre » se présente comme un mot d'incidence, ou un mot porteur d'incidence. Dès lors, l'adverbe « tout » devrait être vu comme incident au mouvement d'incidence que porte le mot « contre ». L'incidence du mot « tout » pourrait aussi être vue comme se portant sur le rapport d'incidence du mot « contre » à quelque verbe de référence: cette façon de voir nous paraît moins acceptable. Nous vous laisserons nous éclairer sur ces questions, la difficulté n'étant pas pour nous, didacticiens, de conséquence pour l'enseignement grammatical. D'autant que l'explication première nous paraît, dans sa simplicité, la plus acceptable.

Le même problème se pose et les mêmes interrogations pour le mot « tout » accompagnant une conjonction de coordination, comme dans « Tout comme il arrivait ».

Pour en terminer de cette première partie de l'exposé, le mot « tout » s'emploie d'abord et comme adjectif qualificatif et comme adjectif indéfini. Le signifié de totalité interne de l'emploi comme adjectif qualificatif se prête à une dérivation livrant des emplois comme nom. Pour sa part, le signifié de totalité externe de l'emploi comme adjectif indéfini permettrait des dérivations comme pronom. Le mot « tout » connaîtrait également par effet de dérivation toujours des emplois comme adverbe, le mot « tout » dans cette nature modifiant (pour s'en tenir au mot de la grammaire traditionnelle) un adverbe, une préposition ou une conjonction de subordination.

Pour ce qui est d'un adverbe « tout » modifiant un adjectif qualificatif, ou incident à l'incidence d'un adjectif qualificatif à un nom, c'est là le problème posé par la règle relative à un adverbe « tout » variable, dans certaines conditions.

Nous pouvons maintenant revenir, dans une seconde partie de notre exposé, à l'examen de cette règle. Le problème posé par la règle d'un adverbe variable « tout » paraît en être un de nature avant tout. Pour Grevisse (1980, par.978, p.493), et je cite, « **tout** est adverbe et invariable quand il signifie « entièrement », « tout à fait »; dans l'emploi

(17) Elles sont **toutes** honteuses (Grevisse, Bon Usage, par.986, p.502),

le sens devrait donc pouvoir être

* « Elles sont entièrement honteuses »

ou encore

* « Elles sont tout à fait honteuses ».

Ces substitutions ne paraissent pas acceptables: elles ne livrent pas le sens de « Elles sont **toutes** honteuses ».

Il faut quand même en faire l'essai avec un exemple d'une construction différente des exemples utilisés régulièrement par Grevisse, lesquels sont presque toujours des exemples du type « Elles sont toutes honteuses », dans lesquels l'adverbe variable « tout » accompagne un adjectif en fonction d'attribut. Il est de fait fort curieux que le grammairien ne relève pas d'exemple comme celui-ci, tiré de Georges Simenon:

(18) La **toute** naïve madame Maigret.

Tentons pour notre satisfaction l'application du procédé de substitution. Pour satisfaire à ce procédé, il faudrait paraphraser en « L'entièrement naïve madame Maigret » ou « La tout à fait naïve madame Maigret ». Or, à aucun moment l'auteur n'accuse, ne taxe madame Maigret d'être totalement naïve: il la charge tout au plus d'un charmant degré de naïveté. C'est manifestement une interprétation autre que celle d'un « entièrement naïve » qu'il faut rechercher.

Or il pourrait être possible de produire une analyse qui bien que s'apparentant à la substitution, s'attache de plus près à l'examen de la construction syntaxique et à ses effets sémantiques. Mettons de côté pour un moment l'exemple « La **toute** naïve madame Maigret » pour comparer les deux emplois suivants:

(19) Une **vraie** bonne santé

et (20) Une **très** bonne santé.

Les deux constructions sont aussi correctes l'une que l'autre. Nos esprits de parlants français voient toutefois une nuance entre « une **vraie** bonne santé » et « une **très** bonne santé »: il est en effet possible de dire qu'une personne est momentanément en très bonne santé, alors qu'il n'est pas acceptable d'affirmer qu'une personne est momentanément en vraie bonne santé, une « vraie bonne santé » ne pouvant s'appliquer qu'à une personne en continuelle, ou quasi continuelle, bonne santé. La construction sert également à référer au concept abstrait de « vraie bonne santé ». Examinons plus attentivement la construction syntaxique de ces deux emplois pour tâcher de mieux saisir l'origine des effets de sens. Au départ, le nom « santé », porteur d'un signifié propre. Ce premier mot se complète du mot « bonne » à nature d'adjectif qualificatif et se rapportant (vous diriez incident) au mot « santé ». Pour nous - c'est notre interprétation - l'ensemble « bonne santé » est porteur d'un nouveau signifié, d'un

nouveau concept, dans lequel le mot « santé » est restreint dans son sens à celui que le contexte créé par l'addition de l'adjectif « bonne » lui confère. Revoyons maintenant les deux constructions.

Dans l'ensemble « une très bonne santé », il y a addition du mot « très », par nature un adverbe. Cet adverbe « très », adverbe d'intensité, se présente incident à l'incidence unissant l'adjectif « bonne » au nom « santé ». L'effet en est d'exprimer que parmi les degrés possibles de « bonne santé » le signifié obtenu est celui de l'expression d'une santé bonne à un haut degré.

Par contre, dans l'ensemble « une vraie bonne santé » il y a addition du mot « vraie », par nature un adjectif qualificatif. Cet adjectif se présente incident à l'ensemble « bonne santé ». L'effet obtenu est celui d'une bonne santé définie dans un cadre différent, la santé y est vue bonne au-delà de toute comparaison possible, bonne dans l'essence même de ce que peut être une bonne santé. D'où, d'une part, la possibilité d'employer la construction dans une valeur de concept abstrait et d'autre part, le refus de permettre un emploi à valeur de momentanéité de l'expression « vraie bonne santé ».

Une « très bonne santé » n'est pas la même chose qu'une « vraie bonne santé »: l'adverbe « très » introduit des degrés en s'installant au superlatif. L'adjectif « vraie » s'installe au-delà de toute comparaison par sa référence de sens à une qualité fondamentale.

Les analyses qui viennent d'être produites sont de nature à mener à une meilleure compréhension de notre exemple (18) *La toute naïve madame Maigret*. Dans la phrase « La **toute** naïve madame maigret », il se retrouve d'abord l'ensemble nominal « madame Maigret » à rapprocher du nom « santé » des phrases précédentes. L'adjectif « naïve » vient qualifier l'ensemble nominal de départ pour créer un nouveau concept de « naïve madame Maigret », tout comme « bonne » s'ajoutant à « santé » créait un nouveau concept de « bonne santé ». Par la suite, le mot « toute » vient se rapporter au concept de « naïve madame Maigret ».

Il nous semble qu'il n'y a pas à hésiter dans l'interprétation à donner à l'emploi et à la nature à reconnaître au mot « toute ». Tout d'abord, l'accord naturel du mot en « toute » (à personne ne viendrait l'idée d'une construction *« Une **tout** naïve madame Maigret ») l'accord naturel du mot en « toute » donc, constitue une indication quant à sa nature d'adjectif qualificatif. De plus, il est très difficile de voir, comme nous le disions plus haut, qu'il soit possible de remplacer le « toute » par un adverbe comme « entièrement », « tout à fait » ou « très ». En effet, la phrase « La très naïve madame Maigret » impliquerait un défaut grave de caractère de la dame, laquelle devrait être vue comme naïve au plus haut degré de naïveté possible. Si donc l'auteur, Simenon, avait écrit la « très naïve madame Maigret », il aurait signalé par là un défaut de caractère de son personnage.

Or, pour qui connaît le personnage, l'auteur veut manifestement référer à une charmante caractéristique de la personnalité de madame Maigret. L'épouse de l'inspecteur Maigret est une charmante dame, que la vie n'a pas durcie, qui reste aimable et ouverte à tous dans ses comportements. Ce ne serait donc pas une nature d'adverbe qu'adopterait le « toute » en question. Dans « la toute naïve madame Maigret », le mot « toute » aurait une nature d'adjectif qualificatif et signifierait autre chose que l'expression d'un degré maximal à attribuer à l'adjectif naïve. L'ensemble « La **toute** naïve madame Maigret » est plutôt à rapprocher de l'ensemble « Une **vraie** bonne santé ». Dans cette dernière phrase, l'adjectif « vraie » se rapporte à l'ensemble « bonne santé », avec cet effet de donner à la phrase le sens d'une bonne santé étendue, vraie, constante. Et de permettre l'usage de la phrase pour référer à la santé d'une personne jamais, ou presque jamais malade, ou encore pour référer, théoriquement, à un concept abstrait de « vraie bonne santé ».

Ce serait à un effet syntaxique semblable que le mot « toute » atteindrait dans la phrase « La **toute** naïve madame Maigret ». Le procédé agirait comme ceci: le concept composé de référence est celui de « naïve madame Maigret ». L'adjectif qualificatif « toute », avec son sens de totalité interne, viendrait établir que madame Maigret est naïve dans la totalité relative de la naïveté permise à une naïve madame Maigret.

Pour le dire autrement, la totalité en question n'est pas celle de la naïveté elle-même dans toute l'étendue du concept (un sens qui serait celui donné par l'adverbe « très »); la totalité affirmée est celle toute relative qui peut être attribuée au personnage qu'est ladite madame Maigret, laquelle ne peut être vue plus naïve que ce que permet le personnage créé par l'auteur.

La différence viendrait de ce que le mot « toute » vient qualifier l'ensemble conceptuel de valeur nominal « naïve madame Maigret ». La totalité suggérée n'est donc pas, encore une fois, celle d'une naïveté absolue: elle est plutôt la totalité qu'il est possible d'attribuer à la naïveté dont est capable une « naïve madame Maigret ».

L'examen d'un autre exemple peut être de nature à affiner la compréhension du procédé, tout en illustrant autrement la portée. Dans l'ensemble

(21) La **toute** première page,

l'adjectif qualificatif « toute » viendrait se rapporter à l'ensemble nominal « première page » et permettrait de référer à une page première dans la totalité du caractère de premier rang qu'il est possible d'attribuer à une première page. « La toute première page » devrait donc être celle qui peut prétendre le mieux à la qualité de première page. La curiosité dans le cas de cet exemple est que le concept renforcé de « toute première page » pourra référer selon le contexte et l'utilisateur à des pages différentes. Pour l'auteur, « la toute première page » sera plutôt celle qui porte le début du texte; pour le

bibliothécaire, « la toute première page » sera plutôt la page de titre; pour l'imprimeur, « la toute première page » sera sans contredit la page de garde, la véritable toute première. Cette analyse vient confirmer la nature d'adjectif qualificatif du mot « toute » autant dans « la toute première page » que dans « la toute naïve madame Maigret » et que dans les emplois de même construction que seraient par exemple « une toute jeune fille » ou « une toute dernière question ».

Si tel donc est le cas et que le mot « tout » accompagnant un ensemble composé d'un adjectif qualificatif et du nom auquel il se rapporte est lui-même adjectif qualificatif, ce « tout » adjectif qualificatif devra s'accorder avec l'ensemble du nom et de l'adjectif qui l'accompagne. Conséquemment, il serait correct d'écrire ainsi

(22) La **toute** affriolante madame Maigret,

et de considérer comme fautive l'orthographe

(23) La **tout** affriolante madame Maigret,

accord qui respecterait la règle traditionnelle. Il semblerait donc justifié de poser que la règle traditionnelle, telle que la présente, entre autres, Grevisse, d'un « tout » adverbe variable uniquement devant un mot féminin commençant par une consonne ou un h aspiré est à remettre en question, et pour les accords auxquels elle engage, et pour la nature du mot « tout » qui n'aurait rien d'un adverbe.

Pour être en mesure toutefois de produire une nouvelle règle, il peut être utile, il est même indispensable de comprendre quelle méprise a pu mener à l'élaboration de la règle actuelle, laquelle a été édictée dès le début du XVIII^e siècle par l'Académie française et s'est solidement installée dans les règles scolaires de l'usage à prôner. Ce sera le thème de la troisième et dernière partie de cet exposé.

La démonstration gagnera à être faite à l'aide d'exemples se rapprochant, par leur construction syntaxique, de ceux employés par Grevisse dans ses grammaires. Or, c'est une véritable curiosité que d'avoir à constater que Grevisse ne donne pas d'exemples d'une construction semblable à

(18) La **toute** naïve madame Maigret.

Grevisse utilise plutôt en illustration de la règle, des exemples de mot « tout » accompagnant des adjectifs qualificatifs employés comme attribut dans des constructions comme:

(24) Elles sont **toutes** honteuses.

D'ailleurs, présentant le « tout » adverbe, Grevisse favorise également des exemples de même construction:

- (25) Elles sont [] **tout** étonnées, **tout** hébétées
(Grevisse, Bon Usage, par.985, p.501).

De plus, la plupart des exemples utilisés sont des constructions du pluriel, un choix que le grammairien ne fait pas sans raison.

À l'examen le moindrement attentif, il apparaît que la règle a été élaboré dans le seul souci d'accorder l'écriture à la forme orale. Or, les emplois du masculin ne posaient pas de problème ainsi qu'en montre l'énumération:

- (31) Il est **tout** décoiffé;
(32) Il est **tout** épuisé;
(33) Ils sont **tout** décoiffés;
(34) Ils sont **tout** épuisés.

Il est aisément aperçu qu'un accord au pluriel du mot « tout » en « tous » modifierait le sens des phrases, le « tous » en question se présentant comme un pronom indéfini dans:

« Ils sont **tous** décoiffés »
et « Ils sont **tous** épuisés ».

Il se comprend que l'Académie française ait pu voir le « tout » des exemples 31 à 34 comme un mot invariable et comme un adverbe.

Les emplois du féminin ne posaient pas non plus de problème lorsque l'adjectif d'appui commençait par une voyelle. C'est le cas dans

- (35) Elle est **tout** épuisée
et (36) Elles sont **tout** épuisées.

Dans ces cas encore, il était loisible de voir là des « tout » invariables et de leur reconnaître une nature d'adverbe.

Des difficultés se posaient toutefois dans l'écriture lorsque l'adjectif d'appui commençait par une consonne comme dans

- (37) Elle est **toute** décoiffée
et (38) Elles sont **toutes** décoiffées.

Dans ces constructions, l'oral faisait entendre une prononciation [tut] dont devait rendre compte l'écriture. La solution adoptée, à l'examen quelque peu simpliste, est celle de la règle que « **tout**, adverbe, varie en genre et en nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un h aspiré ».

Corriger cette règle ne peut se faire, ne doit se faire que dans le recours à de véritables fondements grammaticaux. Or, il a été montré que le « tout » de ces constructions a nature d'adjectif qualificatif et doit s'accorder en conséquence.

Examinons ensemble les modifications qu'entraînerait, dans l'écriture, l'application de tels choix fondamentaux. Voyons d'abord le masculin singulier. Pas de changement:

(41) Il est **tout** décoiffé;

(42) Il est **tout** épuisé.

Le mot « tout » a nature d'adjectif qualificatif et s'accorde avec l'ensemble de l'attribut et de son sujet comme il s'accorderait dans les constructions

« Un garçon **tout** décoiffé »

et « Un garçon **tout** épuisé ».

Voyons maintenant le féminin singulier. Les deux constructions (35) et (37) relevées plus haut ne varient pas dans un cas,

(47) Elle est **toute** décoiffée;

s'écrirait autrement dans l'autre cas,

(45) Elle est **toute** épuisée.

Les accords sont ceux qui devraient se retrouver dans « une fille **toute** décoiffée », « une fille **toute** épuisée ». L'orthographe différente qui résulterait en (45) d'un accord à titre d'adjectif qualificatif ne pose pas vraiment de difficulté. À la lecture, une liaison naturelle intervient (Elle est [tut] épuisée). Même à la lecture soutenue, et avec la pause, l'accord nous paraît acceptable (Elle est [toute] épuisée).

Les plus grandes difficultés se retrouvent dans les constructions du pluriel. La difficulté pour les emplois du masculin pluriel n'est pas dans l'orthographe elle-même qui ne change pas mais dans l'explication à en produire. Dans les constructions

(53) Ils sont **tout** décoiffés

et (54) Ils sont **tout** épuisés,

le mot « tout » doit être vu comme un adjectif qualificatif à signifié de totalité interne. Or, comme il a été montré, l'adjectif qualificatif « tout » ne peut s'employer au pluriel sans perdre son signifié de totalité interne. L'oral ne s'y trompe pas et fait prononcer le mot [tu] ([tut] en liaison):

(53) Ils sont [tu] décoiffée
et (54) Ils sont [tu] épuisés.

Les accords sont ceux qui se retrouvent dans « des garçons tout décoiffés » et « des garçons tout épuisés ».

La difficulté est plus grande pour les constructions du féminin pluriel qui devraient s'orthographier, s'il est retenu que le mot « tout » doit être vu comme un adjectif qualificatif et accordé en conséquence:

(56) Elles sont **toute** épuisées
et (58) Elles sont **toute** décoiffées.

Le même raisonnement que pour le masculin pluriel s'applique et les orthographes en « t-o-u-t-e » qui résultent de l'accord comme adjectif qualificatif sont acceptables à la lecture puisqu'elles ne modifient en rien l'oral, sauf en lecture soutenue où toutefois elles ne posent pas plus de difficulté que dans les constructions (45) et (47). L'accord se transporterait évidemment à des constructions comme

« Des filles **toute** épuisées »
et « Des filles **toute** décoiffées ».

Ces orthographes soulèvent évidemment un problème théorique important pour qui se targue le moindrement de logique. En effet, comment justifier un adjectif qualificatif ne s'accordant qu'au singulier, refusant donc les accords au pluriel dans des constructions du pluriel. Il nous semble qu'il faille voir là un cas de syllepse syntaxique. Il y aurait, dans une construction comme « Elles sont **toute** épuisée » une solution de seul discours. « Elles sont **toute** épuisées » se présenterait, devrait être vu comme la somme de « Marie est **toute** épuisée, Johanne est **toute** épuisée, Rollande est **toute** épuisée ». Dans la construction portant cette somme, le mot « toute » continuerait à exprimer, par son singulier, sa valeur conceptuelle de totalité interne. Il est certain qu'il serait d'un utile appui d'identifier des traitements syntaxiques semblables dans la langue française. Nous n'avons pas réussi à en trouver qui soit suffisamment proche, pour le moment. Pour ce qui est de la linguistique guillaumienne, nous nous sommes demandés si elle ne verrait pas, dans cette construction, un effet possible du mécanisme d'expressivité.

Nous croyons par ailleurs qu'il serait possible d'accepter des accords du pluriel pour les exemples (56) et (58), qui deviendrait

« Elles sont **toutes** (t-o-u-t-e-s) décoiffées »
et « Elles sont **toutes** (t-o-u-t-e-s) épuisées »,

ce dernier exemple pouvant se lire

« Elles sont **touteS** Épuisées »,

la liaison ne nous paraissant pas - à nous du moins - offensantes pour l'usage. Il nous paraît possible de voir dans ces pluriels à sens de totalité interne un effet de syllepse peu différent de celui qui confinait le mot « tout » au singulier dans une construction du pluriel. Ou un effet d'expressivité.

Il nous reste à examiner nombre de constructions pour en justifier l'accord et, entre autres, les constructions du type

« Elle est **toute** compréhension »;

« Elle est **toute** en larme ».

Il nous reste également à faire l'analyse de constructions dans lesquelles certains mots nous paraissent prendre une valeur proche de celle du mot « tout » de totalité interne, par exemple dans

« Des fenêtres grande ouvertes » ou « ... grandes ouvertes »;

« Les yeux large ouverts » ou « ... larges ouverts ».

Enfin, je souhaiterais, pour ma part, ajouter à mon rapport de recherche des propos plus proprement didactiques. La réflexion n'a pas toutefois dépassé le stade des échanges informels. Je laisse Monsieur Roy vous en dire quelques mots.